NEWSLETTER

Entreprise Europe Nord de France

N° 40 – Novembre 2014

L'Europe à la portée de votre entreprise.

Sommaire

Le saviez- vous ?
Négociations UE – OMC - p. 1

En France, les délais de paiement : nouvelles sanctions en vigueur – p. 2

En France, affichage des prix et information du consommateur : nouvelles sanctions en vigueur – p. 2

En France, nouveaux pouvoirs de contrôle des agents de la DGCCRF de la DIRECCTE – p. 3

Un petit rappel des bases de l'Accord d'association UE : UKRAINE - p. 3

Petit rappel pratique: bases de données gratuites pour les opérateurs du commerce international – p. 3

REACH : Publication d'un mode d'emploi pour la demande d'autorisation – p. 4

Partenariat avec la Cellule Conseil aux Entreprises des douanes de Lille
Les procédures simplifiées de dédouanement – p. 4

Ils ont bénéficié des services EEN
Témoignage de Mme Karine Vancayezeele, Operations Manager, SECURIMED – p. 5

Recherche de partenaires
Offres de partenariats commerciaux – p. 6

Offres de partenariats R&D – p. 8

Offres de partenariats technologiques – p. 8

Agenda

Vos contacts

Le saviez-vous ?

Négociations UE – OMC : Nouvelle offre européenne en vue des négociations multilatérales sur les services (TiSA)

Depuis le mois dernier, l'UE se prépare à faire une nouvelle offre sur les services dans le cadre des discussions multilatérales avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur le « Trade in Services Agreement » (TISA).

Les quatre points de discussions portent sur les services financiers, les télécommunications, les règlementations nationales ainsi que les règles de transparence en vue d'être compatibles avec l'accord général sur le commerce des services (GATS).

La définition du GATS sur les services inclut tout service effectué :

- Depuis le territoire d'un Etat membre sur le territoire d'un autre Etat membre,
- Depuis le territoire d'un Etat membre à un consommateur sur le territoire d'un autre Etat membre,
- Par le fournisseur de services d'un Etat membre, au moyen d'une présence commerciale sur le territoire d'un autre Etat membre,
- Par le fournisseur de services d'un Etat membre, grâce à une personne établie sur le territoire d'un autre Etat membre.

Sont exclus les services régaliens ou les services gouvernementaux qui ne sont pas fournis ni sur une base commerciale, ni en concurrence avec un ou plusieurs fournisseurs de services.

Précisons également que les mesures visées par le GATS sont toutes les lois, règlementations, prises au niveau national, régional ou décentralisé.

L'objectif principal de ce nouvel accord international est donc l'accès très large aux marchés entre Etats membres, sans restrictions ni contraintes moins favorables qu'aux fournisseurs nationaux.

Source : Site DG Trade

En France, les délais de paiement : nouvelles sanctions en vigueur !

Depuis le 3 octobre dernier, la loi Hamon du 17 mars 2014, complétée par la loi Artisanat du 18 juin 2014, met en place des sanctions administratives qui remplacent les sanctions civiles ou pénales au titre des délais de paiement.

Ce nouveau système de police administrative du commerce risque de devenir terriblement efficace au détriment des entreprises qui ne seront pas en conformité sur les délais de paiement, et ceci dès que les contrôleurs seront formés à leur nouvelle fonction et que la DIRECCTE et la DGCCRF auront terminé leur mue fonctionnelle.

Avec cette nouvelle police administrative du commerce, les injonctions et les PV pourront être délivrés très rapidement, à la manière des flashs sur nos routes pour excès de vitesse. Les amendes devront être payées immédiatement, sans bénéficier, en cas de contestation, de l'effet suspensif que l'on connaît devant les tribunaux. Autre nouveauté, la sanction du délinquant pourra faire l'objet d'une publication.

Les sanctions prévues par la loi sont d'un maximum de **75 000 euros** pour les personnes physiques et **375 000 euros** pour les personnes morales !

Pour rappel, sont sanctionnés le non-respect ou le défaut :
- des délais de paiement inchangés et prévus contractuellement dans la limite de 45 jours fins de mois ou **60 jours** date de facturation, des modalités de computation des délais de paiement convenues contractuellement,
- du délai de paiement de **30 jours** applicable lorsque le contrat ou les conditions générales de vente n'ont pas prévu de délai,
- d'indication dans les **conditions de règlement** des conditions d'application et **du taux d'intérêt des pénalités de retard** exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture,
- de mention du **montant de l'indemnité** forfaitaire due au créancier pour frais de recouvrement,
- **d'un taux** ou de conditions d'exigibilité des **pénalités de retard non conformes à la réglementation**.

De plus, en cas de récidive, l'amende pourra être doublée en cas de réitération dans les deux ans.

En France, affichage des prix et information du consommateur : nouvelles sanctions en vigueur

Pour renforcer les droits du consommateur, le défaut d''affichage des prix et d'information auprès des consommateurs, font l'objet de sanctions administratives, comme pour les délais de paiement.

Pour rappel, la loi Hamon du 17 mars 2014 prévoit une amende administrative d'un maximum de 3000 euros pour les personnes physiques et 15 000 euros pour les personnes morales, en présence d'une ou plusieurs clauses abusives dans les contrats conclus entre professionnels et non-professionnels ou consommateurs.

En cas d'injonction administrative de la DIRECCTE ou de la DGCCRF demandant à supprimer la clause abusive des contrats ou des offres de l'entreprise en défaut de conformité, l'administration pourra publier la mesure auprès du public, par voie électronique, au Journal officiel, par voie de presse, ou par voie d'affichage, ces deux dernières mesures pouvant être cumulées. Le contenu de la publication pourra porter sur tout ou partie de la décision administrative ou par voie de communiqué de presse.

Par ailleurs, pour les actes les plus graves comme les actes de tromperie ou de falsification à l'encontre des consommateurs, les sanctions pénales ont été renforcées et pourront s'élever jusqu'à 10% du chiffre d'affaires réalisé.

En France, nouveaux pouvoirs de contrôle des agents de la DGCCRF et de la DIRECCTE

Les pouvoirs d'enquête des agents de la DGGCRF et de la DIRECCTE ont été uniformisés entre les provisions du code de commerce et celles du code de la consommation et augmentés de façon significative sur le modèle des pouvoirs douaniers.

Parmi les pouvoirs uniformisés, citons :

- le droit de visite et de saisie,
- le droit d'enquête avec commission rogatoire,

Parmi les nouveaux pouvoirs d'enquête, citons :

- le droit de relever l'identité d'une personne contrôlée,
- le droit d'intervenir sans révéler sa qualité d'enquêteur, et sur internet, de recourir à une fausse identité,
- la possibilité de recourir à des experts.

Concernant les procès - verbaux établis par les agents, ils devront énoncer la nature, la date et le lieu des constatations ou des contrôles, être signés par un agent habilité à cet effet.

Le pouvoir d'injonction appliqué aux pratiques commerciales illicites est désormais applicable aux pratiques commerciales restrictives et à l'abus de faiblesse. En cas d'injonction non suivie d'effet, l'agent pourra alors imposer une amende.

Source : décret n° 2014-1109 du 30 septembre 2014 portant application des dispositions de la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, renforçant les moyens de contrôle de l'autorité administrative chargée de la protection des consommateurs et adaptant le régime de sanctions . JORF n° 228 du 2 octobre 2014, page 15999, texte n° 39.

Un petit rappel des bases de l'Accord d'association UE : Ukraine

Depuis juillet dernier se sont déroulés à Bruxelles, des entretiens tripartites entre Karel de Gucht, le Commissaire Européen pour le Commerce, le ministre des affaires étrangères de l'Ukraine et le ministre russe du Développement économique.

A l'issue de ces entretiens, il a été décidé de reporter au **31 décembre 2015**, l'entrée en vigueur de l'accord UE-Ukraine en attendant de stabiliser la situation ukrainienne.

Les accords autonomes et les préférences en cours avec l'UE continueront à s'appliquer, de même que celles en vigueur entre la Russie et l'Ukraine.

Source : site de la DG Trade

Petit rappel pratique: Bases de données gratuites pour les opérateurs du commerce international

- Outils de veille douanière
- Outils de veille statistique et concurrentielle
- Outils de conformités douanières ou fiscales

Découvrez la fiche téléchargeable en suivant ce lien :
http://www.cci-international.net/documentation/een/Bases%20de%20donnes.pdf

REACH : Publication d'un mode d'emploi pour la procédure d'autorisation

Le ministère du développement durable a publié une brochure qui présente les conditions de la demande d'autorisation ainsi que les étapes de cette procédure.
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Reach_Autorisation-mode-d_emploi.pdf

Partenariat avec la Cellule Conseil aux Entreprises des douanes de Lille

Les procédures simplifiées de dédouanement

Pour dédouaner plus vite et en fonction de votre situation, la douane française conseille la mise en place **d'une procédure de domiciliation.** Vos expéditions et vos approvisionnements sont facilités, et votre coût de dédouanement est réduit.

Les avantages :

- Vous dédouanez directement les marchandises dans vos locaux, sans passage par un bureau de douane.
- Vous bénéficiez d'un processus entièrement dématérialisé et gratuit en transmettant les déclarations en douane grâce à la **télé procédure DELT@**
- Vous bénéficiez de l'attribution rapide du «bon à enlever (BAE)» pour vos marchandises, excepté celles sélectionnées en vue d'un contrôle
- Vous pouvez saisir les déclarations par anticipation, dans un délai de 10 jours avant l'arrivée ou le départ des marchandises
- Les documents (factures, certificats d'origine...) ne doivent pas être systématiquement présentés au service mais archivés par vos soins.

Comment en bénéficier ?

- Vous établissez votre demande sur un formulaire communautaire harmonisé (annexe 67 du règlement CE 1192/2008). L'administration sera amenée à vérifier au moyen d'un **audit agrément** si votre société satisfait aux critères requis par le règlement communautaire.
- Vous remplissez en amont de l'audit un **questionnaire d'auto évaluation** qui vous permettra de vérifier si vous remplissez ces critères et facilitera le traitement de votre demande.
- Vous obtenez une **autorisation** de procédure simplifiée à l'issue de l'audit agrément . Cette autorisation n'est pas figée et peut être modifiée par simple avenant, en fonction de l'évolution des flux et de l'activité de votre entreprise.

Quelle procédure mettre en place ?

- **La procédure de dédouanement à domicile (PDD)** : l'autorisation est accordée sur un seul bureau de douane, appelé bureau de domiciliation, dans le ressort duquel se trouvent vos locaux ou ceux que vous souhaitez utiliser
- **La procédure de domiciliation unique (PDU)** permet de concentrer les formalités de dédouanement et les formalités comptables auprès du bureau de domiciliation, tout en réalisant les opérations d'importation ou d'exportation depuis plusieurs sites en France.
- **La procédure de domiciliation unique communautaire (PDUC)** permet d'effectuer les opérations de dédouanement dans plusieurs Etats Membres de l'Union Européenne. Le dépôt des déclarations en douane et le paiement des droits de douane sont centralisés en France auprès du bureau de domiciliation, mais le paiement de la TVA et les formalités statistiques s'effectuent auprès de chaque Etat Membre dit « de rattachement »

Pour toute information sur le sujet :
Pascal NISON, Inspectrice Régionale – Cellule Conseil aux Entreprises
Z.I. n° 2 BP 30432
59322 VALENCIENNES Cedex
Téléphone : 09 70 27 09 95
Mail : pascale.nison@douane.finances.gouv.fr

DOUANES & DROITS INDIRECTS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Ils ont bénéficié des services EEN

Karine Vancayezeele
Operations Manager - SECURIMED
karine_vancayezeele@securimed.fr

> ***« Les cafés de l'Europe sont une véritable mine d'informations pour le développement d'une PME à l'échelle européenne, voire internationale »***

Expert de la santé au travail, SECURIMED est devenu un acteur référent dans la vente par correspondance de dispositifs médicaux aux professionnels en proposant toute une offre complète de produits standards ou personnalisables.
L'entreprise est également spécialisée dans l'assemblage de trousses de secours sur-mesure adaptées aux besoins du client.

Afin de répondre aux exigences spécifiques des directives « Dispositifs Médicaux » n° 93/42/CEE et n° 2007/47/CEE et conformément au Code la Santé Publique, l'entreprise s'est dotée d'un système qualité, répondant aux normes ISO 9001:2008 et 13485:2003, permettant une traçabilité intégrale. Chacun des produits est dès lors suivi depuis l'intégration de ses composants de matière première jusqu'à son lieu de livraison. Ce dispositif permet de répondre efficacement aux rappels d'urgence de la matériovigilance et pharmacovigilance de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

A ce titre, et dans un souci permanent de respect de la réglementation, SECURIMED a sollicité les services d'Entreprise Europe Nord de France afin de bénéficier de plusieurs outils d'accompagnement sur les dispositions législatives applicables à ses produits, telles que REACH et RoHS II.

> ***« A la suite d'un des cafés de l'Europe organisé par les services d'EEN Nord de France, ma direction a pris conscience de la nécessité d'embaucher une assistante qualité […] afin de répondre à la demande croissante des clients sur le respect des obligations, notamment liées à la réglementation REACH. »***

Pour Karine VANCAYEZEELE, cette embauche est une étape importante pour l'entreprise car *« l'objectif est d'assurer les contacts auprès des fournisseurs à des fins d'identification des substances concernées par la réglementation REACH et pouvoir ainsi appréhender l'étape d'information de l'utilisateur en aval. »*

Pour plus d'informations sur l'entreprise SECURIMED : http://www.securimed.fr/

Les offres de partenariats

Le réseau Entreprise Europe propose deux bases de données gratuites et confidentielles pour les entreprises recherchant des partenaires en Europe : une base pour les partenariats commerciaux (recherche de fournisseurs, distributeurs, franchise, etc.) et une base pour les partenariats technologiques et de R&D.
Ci-dessous quelques exemples de profils récents présents sur ces bases.

Partenariats commerciaux

Réf. : BRIT20141013001
Grossiste italien de compléments alimentaires naturels destinés aux femmes est à la recherche de nouveaux produits pour le marché italien.
La société est spécialisée dans la vente de produits naturels, sans conservateurs ni soja. La plupart des produits distribués ont été testés par des centres de recherche internationaux comme l'Institut Pasteur.
La société est spécialisée dans les compléments alimentaires pour divers problèmes de santé des femmes, et plus particulièrement pour la ménopause. Elle dispose également d'un service d'information en ligne, mis en place en collaboration avec des médecins italiens. Grâce à ce service, les consommateurs peuvent poser des questions et peuvent être guidés pour identifier les suppléments alimentaires les plus appropriés.
La société est à la recherche de compléments alimentaires naturels destinés à des problèmes typiques de la ménopause, tels que l'altération du métabolisme, les bouffées de chaleur, les troubles digestifs, la fatigue.

Réf. : BRCN20140923001
Société chinoise à la recherche de fournisseurs de tuyau et actionneurs électriques pour Boeing ou Airbus
La société chinoise est spécialisée dans les trois secteurs d'activité suivants: l'avionique, les TIC, le monitoring et la commande. Avionique: la société développe des projets de R&D dans les domaines de la fabrication et des services mettant l'accent sur les appareils d'avionique, les équipements d'essai au sol spéciaux et les équipements électroniques non-standards. TIC: la société travaille sur la recherche, le développement, la fabrication et la vente de modules d'émetteurs et de récepteurs et sur des technologies de micro-ondes numériques, ils fournissent des produits et services de première classe dans les domaines de l'aviation et de l'aérospatial. Monitoring et commande: la société fournit des produits de communication et des services techniques dans le domaine du monitoring et du contrôle.
Actuellement, la société est en train de négocier avec la compagnie d'aviation générale de l'industrie aéronautique chinoise pour le développement de tuyaux d'avions et d'actionneurs électriques. Par conséquent, l'entreprise est à la recherche des sociétés de haute technologie européennes dans le domaine des tuyaux d'avions et des actionneurs électriques fabriqués pour Boeing ou Airbus pour une coopération dans le cadre d'un accord d'agent commercial ou de distribution.

Réf. : BRUK20141007002
Société britannique recherche un sous-traitant pour la fabrication et emballage de desserts
Un fabricant de desserts au Royaume-Uni cherche à accroître la capacité de fabrication de sa gamme existante de la production à la fabrication et au conditionnement automatisé. La société a besoin d'un accord de sous-traitance avec un fabricant de produits de haute qualité en Irlande, en France ou en Belgique.
Ce fabricant de desserts existe depuis près de 10 ans et a une excellente réputation sur le marché.
La société fournit actuellement une gamme de desserts, froids et non-cuits, notamment du Banoffee, Tiramisu ou Cheesecake.
Leurs clients sont des restaurants, des cafés, des entreprises de restauration. Ils vendent aussi à travers divers magasins au grand public. Actuellement, la société fabrique tous les desserts à la main et ne peut donc pas répondre aux nombreuses demandes qu'ils reçoivent de grands détaillants.
La société est donc à la recherche d'un accord de sous-traitance avec un fabricant de desserts de haute qualité expérimenté en Irlande, en France ou en Belgique, capable également à s'occuper de l'emballage des produits.
Un accord de distribution réciproque avec le partenaire pour ses produits peut être envisagé.

Réf. : BRSI20140905001

Entreprise slovène spécialisée dans la distribution et la vente au détail de vêtements et équipements de sécurité pour la police et l'armée, ainsi que des équipements de chasse, est à la recherche de nouveaux fournisseurs qui veulent entrer sur les marchés slovène et des Balkans.

La société est surtout à la recherche de fabricants de produits innovants. Elle est intéressée par des vêtements et autres accessoires, ainsi que par des équipements informatiques, comme de vêtements, des chaussures, des sacs à dos, des lunettes, de l'équipement de surveillance, entre autres, pour les domaines mentionnés ci-dessus. La société offre des services d'intermédiaire commercial et peur également distribuer les produits via son propre (web) magasin. Société a établi canaux de distribution et de vente au détail en Slovénie qui sont rapidement répand à l'étranger.

Réf. : BRIE20141009001

Un architecte/ ingénieur de façades irlandais recherche des solutions de construction et de façade originales et innovantes

Un cabinet d'architecture avec une connaissance du marché local, une expertise technique complète et une d'expérience pratique de plus de 25 ans dans la conception, la fabrication et l'installation de façades en aluminium et verre, est à la recherche de produits innovants de construction / de façade, pour les commercialiser et les distribuer en Irlande et au Royaume-Uni.

Tout produit d'intérêt architectural qui répond aux normes techniques et de performance de l'Union européenne pourrait être d'intérêt.

Réf. : BRRO20131007001

Une société roumaine spécialisée dans la vente en gros de produits chimiques, est à la recherche d'un partenaire de l'UE pour compléter sa gamme

Fondée en 2001, la société roumaine est spécialisée dans la vente en gros de produits chimiques tels que: matériaux de finition pour le bois, peintures, adhésifs, abrasifs, etc. Elle est à la recherche d'un partenaire de l'UE pour compléter sa gamme de produits. La société roumaine voudrait être un distributeur pour les entreprises actives dans le même domaine, celui des produits chimiques.

Réf. : BRUK20140901001

Société britannique fournisseur de bière en provenance des pays européens recherche des fournisseurs

La société est basée au Royaume Uni. Elle achète des boissons alcoolisées et énergisantes en Europe et les distribue en Asie. Elle est à la recherche de fournisseurs de bière afin de diversifier sa gamme de produits.

Grâce à sa base de données clients et son réseau en Asie, la société britannique, avec des bureaux à Hong Kong et en Chine, a été invitée à fournir de la bière et des boissons énergisantes européennes en volume au cours des prochaines années. Par conséquent, la société cherche maintenant des fournisseurs de bière en Europe qui souhaite accéder au marché de l'épicerie asiatique via l'agence commerciale et / ou un contrat de distribution.

La société peut s'engager en termes de volume et de ventes et peut garantir à ses clients des produits et origines diversifiés.

Réf. : BRNO20140828001

Société norvégienne offre ses services de représentation locale pour des entreprises françaises

Une société norvégienne de conseil propose de représenter des entreprises françaises qui souhaitent se développer sur le marché norvégien. Les services peuvent inclure l'aide aux PME pour entrer sur le marché norvégien. La société de conseil a une longue expérience dans la gestion de projets, l'inspection sur place, la recherche de partenaires et la représentation locale. Les compétences de base de la société sont orientées vers le pétrole et le gaz, et l'industrie maritime. L'entreprise est située sur la côte ouest de la Norvège, dans le cœur de cluster maritime de la Norvège, où se trouvent les compagnies maritimes, les fournisseurs d'équipement et les chantiers navals.

Ses activités se concentrent principalement sur les principales industries de la région: pétrole et gaz, construction navale et transport, industrie de la pêche, aquaculture, meubles et literie, industrie du plastique ; autres activités du secteur sont également d'intérêt.

En tant qu'agent local, la société est intéressée à représenter et appuyer les activités des entreprises françaises qui souhaitent développer leurs activités en Norvège.

Réf. : BRNL20140916001
Une société de design néerlandaise est à la recherche d'un partenaire qui peut fabriquer et assembler des produits en cuir durable.
Une entreprise de design néerlandaise, qui conçoit et fabrique des accessoires de mode haut de gamme est à la recherche d'un nouveau partenaire pour fabriquer sa collection de sacs en cuir et de petite maroquinerie. Le partenaire potentiel doit avoir une expérience dans la fabrication durable de produits en cuir. La société est intéressée par un accord de fabrication.

Partenariats R&D

Réf. : RDES20141017002
Projet H2020 ICT-24 : Système d'écho-localisation bionique pour malvoyants
Une PME espagnole souhaite déposer une proposition dans la cadre de l'appel à projet H2020-ICT-24-2015. L'objet de ce projet sera de développer un système d'écho-localisation bionique devant permettre aux personnes malvoyantes de déterminer la distance d'un objet ou d'un obstacle. Des centres de R&D, des PME technologiques et des assembleurs de produits électroniques sont recherchés pour travailler conjointement à la définition et au design des interfaces électroniques et des circuits intégrés. Des centres de santé sont également recherchés pour tester les solutions développées.
Date limite : 14/04/2015

Réf. : RDPL20140801001
Projet H2020-WASTE-2015 : Récupération d'yttrium et d'europium à partir de DEEE
Un centre de R&D polonais réalisant des développements pour le compte des secteurs de la mécanique, de l'automatisme, de la construction , de l'extraction minière et de la gestion des déchets, recherche des partenaires en vue de l'appel à projet H2020-WASTE-2015. Ce centre de R&D souhaiterait soumettre un projet visant à démontrer les nouvelles possibilités offertes par les DEEE en matière de récupération de matériaux rares. Ce centre de R&D recherche des laboratoires et des PMEs travaillant dans le domaine des DEEE souhaitant se joindre au projet et tester la solution développée.
Date limite : 21/04/2015

Réf. : RDRO20140910001
Recherche de coordinateur pour projet H2020 : Outils de coupe à base d'alliages multi-composants
Un institut de recherche roumain prépare un projet H2020 relatif à l'utilisation de nanotechnologies et de matériaux avancés pour l'optimisation de la durée de vie des outils de coupe. Cet institut de R&D recherche des entreprises industrielles produisant des équipements de coupe ou utilisant ces dispositifs pour s'intégrer au projet, ainsi qu'un partenaire qui serait chargé de sa coordination et de la validation de la technologie en environnement opérationnel.
Date limite : 26/03/2015

Partenariats technologiques

TOIE20140923001: Développement d'une formulation pour une boisson réhydratante et pour la récupération des sportifs à base de lait.
Une entreprise irlandaise développant des produits alimentaires a développé une formulation pour une boisson réhydratante et pour la récupération à base de lait. Cette formulation a été développée en collaboration avec une organisation des sciences de l'alimentation et des nutritionnistes du sport. L'entreprise est à un stade de développement avancé mais n'a pas les capacités de production pour commercialiser le produit eux même. Ils recherchent des partenaires produisant et commercialisant des boissons pour assurer cette dernière étape (nature du partenariat à discuter).
Date limite : 14/10/2015

TOES20130716002: Développement d'un capteur innovant pour détecter l'apparition de glace sur une surface
Un centre technologique Catalan ayant une forte expertise dans le développement de capteurs a développé un capteur optique innovant pour détecter l'apparition de glace sur une surface. Ce capteur est capable de détecter la glace dès les premières étapes de nucléation avec une sensibilité micrométrique. Il

peut être utilisé dans divers secteurs comme l'industrie aéronautique, les éoliennes, ou encore la construction navale. Des entreprises sont recherchées pour des coopérations techniques, des accords de license ou commerciaux (avec assistance technique).
Date limite: 27/10/2015

TOEE20140829001: Solution de gestion de l'énergie utilisable pour la surveillance, l'analyse et le contrôle de l'énergie utilisée dans les industries
Une PME estonienne, spécialisée dans le développement de solutions informatiques pour l'efficacité énergétique, a développé une solution de gestion de l'énergie pouvant être utilisée pour la surveillance, l'analyse et le contrôle de l'énergie utilisée dans les industries. L'avantage de ce système est qu'il repose sur des logiciels et protocoles open source qui permettent un maximum de flexibilité et conserver un coût d'installation le plus bas possible. L'entreprise recherche des coopérations techniques ou des accords commerciaux avec assistance technique.
Date limite: 23/09/2015

TRKR20140930002: Une société sud-coréenne est à la recherche d'une technologie d'isolation thermique pour habitation
Un centre de R&D Sud-Coréen, spécialiste des secteurs énergie et environnement, recherche une technologie d'isolation thermique pour habitation pour bloquer les transferts de chaleur. Le centre est intéressé par des accords de coopération technique ou des accords commerciaux avec assistance technique.
Date limite: 06/10/2015

TRIT20140802002: Une entreprise italienne est à la recherché de matériaux innovants comme alternative à l'acier utilisé sur les plateformes de découpe laser
Une entreprise italienne spécialisée dans la production de fer et d'acier recherche des matériaux innovants comme alternative à l'acier utilisé sur les plateformes de découpe laser. Des partenaires sont recherchés pour un accord de coopération technique.
Date limite: 10/10/2015

TRKR20140930003: Une société sud-coréenne est à la recherché de matériaux innovants pour l'impression 3D
Un centre de R&D Sud-Coréen, spécialisé dans le secteur des matériaux fonctionnels, recherche des matériaux innovants pour l'impression 3D. Ils suivent des stratégies d'affaires pour commercialiser des technologies, notamment des matériaux de haute technologie pour l'affichage, permettant des diminutions d'épaisseur et de poids des produits. Le centre est intéressé par des accords de licence et des accords commerciaux avec assistance technique.
Date limite : 07/10/2015

Une de ces annonces vous intéresse ? Contactez-nous !

Offres de partenariats commerciaux
Kalina MIHAYLOVA
CCI International Nord de France
03 59 56 22 33
k.mihaylova@cci-international.net

Offres de partenariats technologiques et R&D
Sébastien CARPENTIER
Chambre de Commerce et d'Industrie de Région
03 20 63 68 13
s.carpentier@norddefrance.cci.fr

Agenda

Retrouvez le réseau Entreprise Europe dans les événements suivants !

En Nord Pas de Calais

Café de l'Europe : Le marquage CE

Arras, le 20 novembre 2014

CCI International Nord de France et le réseau Entreprise Europe vous proposent une réunion d'information dont l'objectif sera de faire le point sur la réglementation imposant le marquage « CE », ses conséquences pour votre entreprise ainsi que ses dernières évolutions.

En France

Pollutec Lyon 2014 "GREEN DAYS"

Lyon, 2 au 5 décembre 2014

Pollutec est le salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement. Il rassemble des professionnels du monde entier autour des solutions innovantes permettant de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement qu'il s'agisse de l'industrie, des collectivités ou du tertiaire. Les rendez-vous organisés dans le cadre de la convention d'affaires « GREEN DAYS » par le réseau Entreprise Europe sont basés sur des profils d'offre et de demande de technologies, d'accords commerciaux ou de recherche de partenaires pour des projets européens.

Inscription et programme détaillé ici : www.b2match.eu/greendays2014-pollutec

Mobilis 2014 - The Future of Mobility

Strasbourg, le 2 décembre 2014

Le Réseau Entreprise Europe organise des rencontres d'affaires dans le cadre du salon Mobilis, rendez-vous annuel pour favoriser les réflexions et les projets pour une nouvelle organisation de la mobilité. Au travers des ateliers et des rencontres, l'objectif de la manifestation est de faire avancer les coopérations internationales dans le secteur des transports.

Inscription et détails : www.b2match.eu/mobilis2014/

En Europe

Innov'embre

Courtrai (Belgique), le 27 novembre 2014

Innov'embre est une manifestation dédiée à l'innovation et au rapprochement entre entreprises et structures de recherche sous forme de bourse de rencontres. La journée sera rythmée par une conférence sur le thème de la silver économie le matin et l'après-midi par des rendez-vous d'affaires permettant aux entreprises de trouver leurs partenaires pour :

- Concrétiser leurs projets de R&D, en rencontrant des centres de recherche et des centres techniques,
- Financer leurs innovations en montant des projets grâce aux aides et aux financements appropriés,
- Organiser et valider son projet en faisant évoluer ses produits, en protégeant ses innovations, en trouvant des partenaires européens, en intégrant des doctorants, en se faisant accompagner.

Inscription et programme détaillé ici : http://www.innovembre.fr/

UK HealthTech 2014

Cardiff (Royaume Uni), 4 décembre 2014

UK HealthTech est un évènement dédié à l'industrie pharmaceutique, aux technologies et bio technologies appliquées au secteur médical. Conférence, séminaires et rendez-vous sont proposés lors de cette journée d'échange afin de mieux en comprendre les enjeux et d'identifier des pistes de collaborations internationales grâce au réseau Entreprise Europe.

Inscription et programme détaillé ici : **http://www.ukhealthtech.com/**

Vos contacts Entreprise Europe Nord de France

CCI International – Pôle Juridique et Réglementaire

Marques, dessins, modèles
Patrick BRIERE, directeur
03 59 56 22 68
p.briere@cci-international.net

Accords internationaux, réglementation douanière
Marie-Luce DIXON
03 59 56 22 32
ml.dixon@cci-international.net

Réglementation communautaire (TVA intracommunautaire, REACH, marquage CE…)
Mathieu BOMETON
03 59 56 22 69
m.bometon@cci-international.net

Recherche de partenaires commerciaux
Kalina MIHAYLOVA
03 59 56 22 33
k.mihaylova@cci-international.net

CCI Innovation – Direction Régionale Développement Entreprises et Territoires

Partenariats technologiques, propriété intellectuelle, programmes européens de R&D, brevets
Sébastien CARPENTIER
03 20 63 68 00
s.carpentier@norddefrance.cci.fr

Benjamin LEROUX
03 20 63 68 00
b.leroux@norddefrance.cci.fr

Margot CORREARD
03 20 63 68 00
m.correard@norddefrance.cci.fr